

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-394-1929 Congés.

n° 49-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer çn France est accordé à M. Aubot (Louis), instituteur de 4er classe du cadre métropolitain, qui comptera le 26 septembre 1929, deux années de séjour ininterrompu à la colonie.